



Plan de lutte 2025-2026

Évaluation des résultats

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document contient l'évaluation des résultats des mesures de prévention contenues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2025-2026. Vous y trouverez également certaines statistiques par rapport aux éléments de violence dénoncés au ministère de l'Éducation (MEQ).

Objectif(s) du projet éducatif en lien avec le plan de lutte	Contribuer à un milieu de vie harmonieux en développant le sentiment de sécurité de nos élèves sur la cour d'école.
---	---

AVANCEMENT DES MESURES DE PRÉVENTION

Développer le sentiment de sécurité de nos élèves sur la cour d'école		
Moyens	Responsables	Échéanciers
Offrir une formation sur la surveillance stratégique aux nouveaux membres du personnel (enseignants, aux éducateurs spécialisés et aux éducateurs)	Direction, Intervenante en promotion de la santé et prévention	Fait pour tous en août et septembre 24. Pour 25-26, la formation en ligne a été envoyée aux membres du personnel qui se sont joint à l'équipe à l'automne.
Mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Direction, aide à la direction	Fait, mai 2026

Se concerter, en équipe-école, sur l'interprétation et l'application du Code de vie en parallèle avec le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Moyens	Responsables	Échéanciers
Revoir, en équipe école, l'application du code de vie de l'école et voir à effectuer des changements si nécessaire	Direction	Fait, discuté en CPEE et en assemblée Il a été entendu de reconduire notre code de vie pour l'an prochain.
Mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Direction Comité du plan de lutte	Fait, mai 2026

BONS COUPS 2025-2026

Dans les éléments réalisés qui ne figuraient pas au plan d'action, notons les éléments suivants :

- La réalisation des ateliers Hors-Piste de la maternelle 5 ans à la 6e année;
- Présence de nos éducatrices spécialisées sur la cour;
- Ajout de lignage sur les zones asphaltées pour bonifier l'utilisation de notre cour d'école;
- Consulter l'équipe concernant la prochaine phase de bonification de l'aménagement de la cour d'école et faire un bilan des impacts de la phase 1.

ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Voici les éléments qui ont nécessité l'application de mesures de soutien et d'encadrement qui ont été déclarés au MEQ.

Depuis le début de l'année, combien de situations ont nécessité l'application de mesures de soutien et d'encadrement, de sanctions disciplinaires ou de suivis, prévues au plan de lutte après analyse de la situation, qu'elles aient ou non fait l'objet d'une plainte officielle.

Violence primaire	36
Intimidation primaire	3
Violence à caractère sexuel primaire	0
Violence préscolaire	0
Intimidation préscolaire	0
Violence à caractère sexuel préscolaire	0
Total des événements déclarés	39

Événements non-déclarés

Situations de nature violente, mais **jugée non-intentionnelle** (manifestations d'agressivité réactive), en raison notamment de l'âge développemental de l'auteur, de son niveau de compétences personnelles et sociales ou de conditions pouvant altérer son jugement.

La violence est exercée intentionnellement donc par exprès, délibérément, volontairement. L'intentionnalité doit être déterminée en tenant compte, notamment, de l'âge développemental, du niveau de compétences sociales et émotionnelles et des diverses conditions de l'élève pouvant altérer son jugement. À l'opposé, les comportements d'agressivité réactive sont plutôt la résultante d'une difficulté d'adaptation chez l'élève qui se manifeste notamment par des mécanismes insuffisants sur le plan de l'autorégulation socio émotionnelle et comportementale (Rapport québécois sur la violence et la santé de l'Institut national de santé publique du Québec, 2018).

Événements non-déclarés : 62*

*Ces événements ont tout de même été consignés dans la collecte d'informations par le MEQ.

PISTES D'ACTION POUR 2026-2027

Pour la rentrée 2026, l'équipe expérimentera l'utilisation de Mozaïk SOI pour consigner les gestes de violence. L'objectif est de rendre plus efficace la consignation des gestes de violences et d'intimidation et la communication entre les différents intervenants.

Aussi, en suivi au sondage réalisé auprès des élèves concernant le sentiment de sécurité à l'école, nous avons pour objectifs de;

- Continuer d'offrir la formation *Surveillance active* aux nouveaux membres du personnel;
- D'assurer une cohésion dans l'application du code de vie dans les différents contextes scolaires ; service de garde, récréations et classe;
- Poursuivre la présence des TES sur la cour en début d'année;
- Poursuivre la présence d'une TES sur le temps du service de garde ;
- S'assurer de transmettre le contenu de la formation sur les pratiques sensible à l'équipe du service de garde.

Commentaires:

Les écoles devront utiliser un nouveau gabarit pour la rédaction de leur plan de lutte dès la prochaine année scolaire.